PARA ARCHERS

IANSEO / Greffe simple - Greffe avancé

Préparation du concours

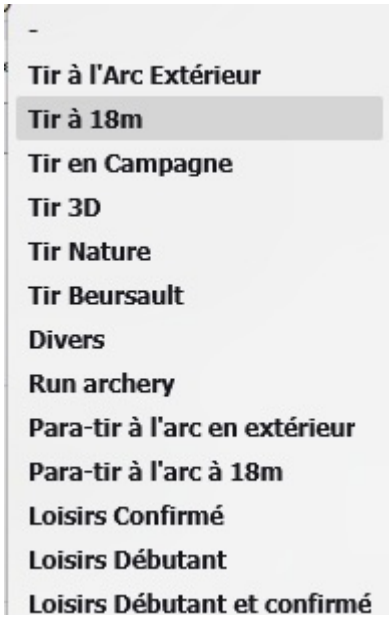
Un archer ayant un score spécifiquement para (sans équivalence valide) doit être saisi dans sa classification para ; le fichier TXT doit être exporté avec l'option "Sélectif Para".

Dans https://extranet.ffta.fr/calendrier/, le concours doit être paramétré en "Valide + Para" Si ce n'est pas le cas, le club modifie son concours dans la période de candidature des clubs ou adresse une demande de changement ("Modifier l'épreuve") au support calendrier de son comité régional après la date de clôture de modification des clubs.

Gestion des para-archers

Dépôt de candidature FFTA de concours

Un gestionnaire de club qui dépose une candidature de concours sur extranet.ffta.fr ne dépose qu'**UN** seul concours en "TAE tir à l'arc extérieur" ou "tir à 18m"



Par défaut, l'option "Individuel" est cochée:



Cocher "**Valide + Para**" pour ouvrir le concours simultanément aux valides et para-archers.

Si l'option par défaut “Individuel” est laissée cochée, il suffit de modifier la candidature en “Valide + Para”. Cette modification peut être faite par le club pendant la période de candidature ou par le gestionnaire régional, y compris le jour de la compétition si un “para spécifique” (para-archer qui tire à une distance ou blason sans équivalent valide) participe au concours.

Configuration IANSEO pour para-archers

IANSEO gère dans la même compétition des archers valides et para; dans la menu “Compétition→Paramètres de la compétition”, choisir la sous-règle “Sélectif+Para”



Si cette option “Sélectif+Para” n’a pas été choisie lors de la création du concours, il faudra changer la sous-règle ““Sélectif+Para” ET ”Rétablir les valeurs prédéfinies” afin d’incorporer les catégories associées aux para-archers.



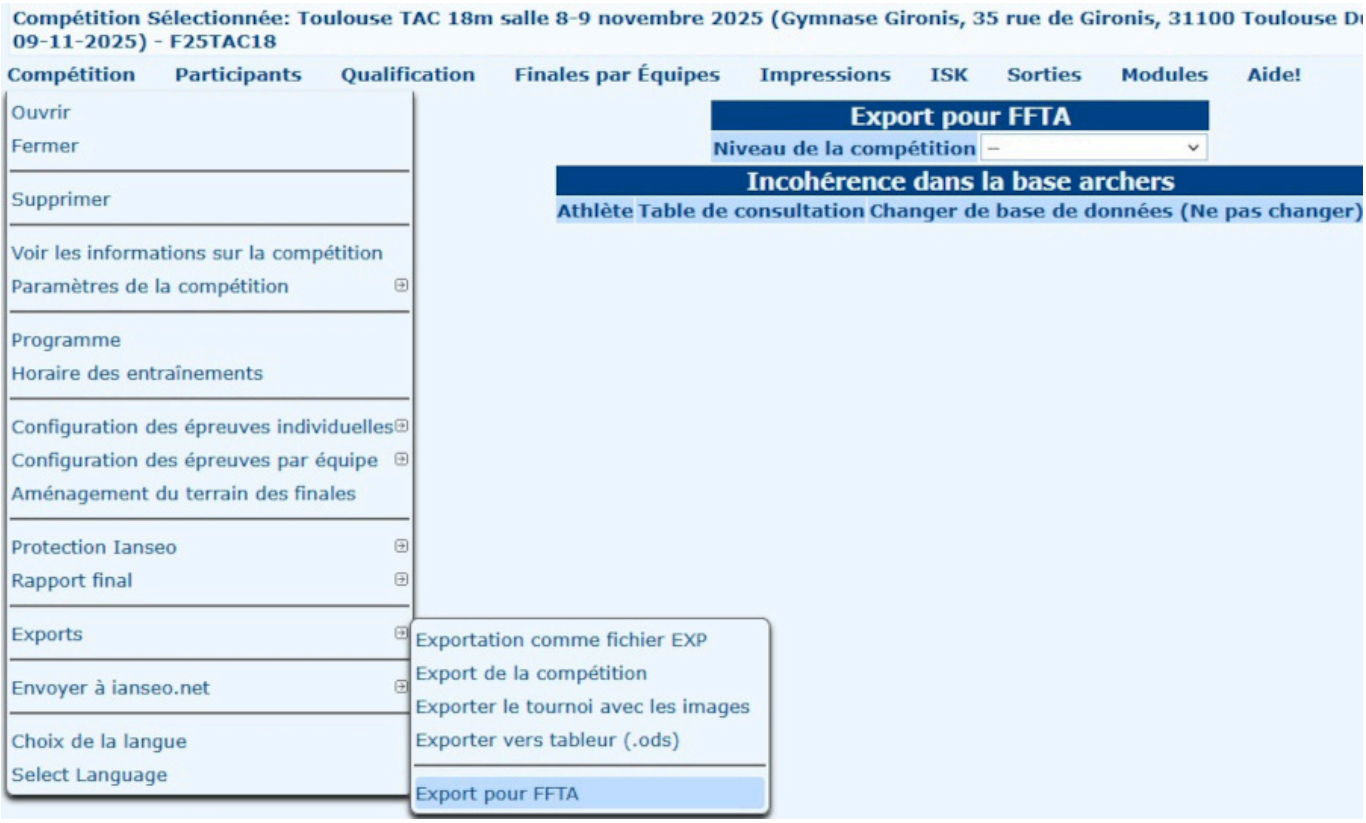
Enregistrement des para-archers,

1. pour les para-archers ayant des tirs compatibles valides (distance, blason), inscrire ces archers dans la catégorie valide compatible.
2. pour les para-archers spécifiques, ceux qui tirent à des distances ou blasons non compatibles avec une catégorie valide, il faut les inscrire dans leur catégorie de classement handisport.



Envoi des résultats TXT pour para

Pour les archers “para spécifiques”, il faut générer un TXT spécifique avec la commande “Compétition→Exports→Export pour FFTA” option “Sélectif Para”



Pour les para-archers qui ont des tirs compatibles valides, leurs résultats sont encodés dans le fichier TXT des archers valides, option “Sélectif”.



Leur score “valide” envoyé dans le fichier TXT sera dédoublé dans le sélectif FFTA valide mais également dans le sélectif para-archer selon la classification du para-archer.

Les paramètres de la compétition doivent comporter le numéro FFTA du club dans le 2ème champ sous “Nom court”. Il sera repris dans le nom du fichier TXT.

Le numéro du club organisateur 1131081 induit le nom de fichier AS1131081.txt pour un concours en salle. Les 2 premières lettres du fichier TXT sont

- AS pour 18m
- AI pour para-18m
- AT pour TAE
- AH pour para-TAE

Pour un concours déposé au calendrier FFTA par un comité départemental et non un club, le code de l’organisateur est de la forme rrdd000 exemple: 1131000 pour le comité départemental de Haute-Garonne avec 11: code région d’Occitanie 31: numéro du département

IANSEO / Greffe simple - Greffe avancé

- a1_preparation_du_concours
- b1_impression_avant_depart
- b2_scores_saisie_manuelle
- c1_impression_resultats
- c2_envoi_resultats
- paiement_archer
- para-archers
- parcours_3d
- progression_fleches_plumes
- rencontre_jeunes_2012
- tir_18m
- tir_exterieur_tae

ianseo, greffe, para

From:
https://arc-occitanie.fr/wiki/ - **DocuWiki arc-occitanie.fr**

Permanent link:
https://arc-occitanie.fr/wiki/doku.php?id=ianseo:greffe1:para-archers&rev=1788776656

Last update: **2026/09/07 12:24**